



le journal

de la Commune de Roquefort - La Bédoule

**Théâtre
«Kilt ou double»**

11 juin

**Fêtes
votives**



**Forum des
associations**

10 septembre



fête de la musique

agenda

Juin
2011

Samedi 11

Théâtre " Kilt ou double ", une comédie interprétée par Les tréteaux de Carnoux
• **21h00** : Salle André Malraux

Mercredi 15

Accueil des nouveaux arrivants
• **18h30** : Hôtel de Ville

Samedi 18

Grande fête de l'école maternelle, spectacle costumé, chants et danses
• **10h00** : Salle André Malraux

Commémoration du 71^{ème} Anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940

• **18h00** : Place du Général de Gaulle

Audition de l'Ecole municipale de musique

• **20h30** : Salle André Malraux

Mardi 21

Fête de la musique

Devant la mairie

• **De 19h00 à 21h00** : Spectacle variétés avec Marion Dorso

• **De 21h00 à 23h00** : Cartoon Show

Spectacle ambulant entre la Mairie et la Place du Marché

• **De 20h00 à 21h00** : Les Déjantés de la Rue

Sur la place du marché

• **De 20h30 à 23h00** : Viracocha, une musique sud latino

Vendredi 24

Fête de la Saint Jean au hameau de Roquefort organisée par le Comité des Fêtes

• **18h30** : Ouverture de l'espace restauration : grillades

• **19h00** : Messe de la Saint Jean en l'église Saint Jean-Baptiste

• **20h00** : Vin d'honneur offert par la coopérative suivi de grillades

• **20h30** : Danses folkloriques

• **21h30** : Embrasement du bûcher

Samedi 25

Gala de danse de l'Ecole municipale de Danse

• **20h30** : Salle André Malraux

Juillet
2011

Vendredi 1^{er}

Fêtes votives : Remise des Emblèmes au hameau de Roquefort

• **19h30** : Bénédiction des Emblèmes

• **20h00** : Vin d'honneur offert à la population par la Municipalité

Samedi 2

Fêtes votives :

• **à partir de 16h00** : **Baby foot géant** sur la place de la mairie organisé par le Comité des Fêtes

Jeudi 7

Fêtes votives :

• **14h00** : Aubades aux entreprises

Samedi 9

Fêtes votives :

• **Toute la matinée** : Aubades à la population

• **21h30** : Bal sur la place de la mairie

Dimanche 10

Fêtes votives : Fête de la Saint Eloi

Lundi 11

Fêtes votives : Pique-nique sous les pins

Du Lundi 11 au Jeudi 21

Concours de Boules du Conseil municipal organisé par le Comité des Fêtes

Jeudi 14

Fête nationale

• **11h30** : Défilé de la Mairie vers le Monument aux Morts et cérémonie officielle à l'Esplanade du Général de Gaulle

• **12h00** : Apéritif offert à la population par la Municipalité - Place de la Mairie

• **21h00** : Distribution gratuite des lampions Retraite aux flambeaux en musique

• **22h00** : Feu d'artifice son et lumière offert à la population par la Municipalité - parking André Malraux

• **22h30** : Grand bal sur la Place de la Mairie

Dimanche 17

Fêtes votives : Soirée de clôture organisée par le Comité des Fêtes

• **à partir de 20 h30** : Cour de l'école Paul Eluard

Août
2011

Vendredi 5

Don du sang

• **de 15h00 à 19h30** : Centre André Malraux

Samedi 20

Commémoration du 67^{ème} anniversaire de la Libération de Roquefort-La Bédoule

Septembre
2011

Samedi 10

Forum des associations

• **Toute la journée** : Salle André Malraux

Vendredi 16

Conférence sur l'eau

• **18h30** : Salle André Malraux

Samedi 17 et Dimanche 18

Journées du Patrimoine sur le thème «Les collectionneurs»



OURS : Le Journal de la Commune de Roquefort La Bédoule • Magazine trimestriel d'informations municipales - Juin 2011 - n°13 • Directeur de la publication : Jérôme Orgeas
• Responsable de la publication : Delphine Mansion • Comité de rédaction : Jocelyne Bontoux, Jean-Marc Caboni, Claude Contri, Delphine Mansion, Michel Trione • Conception et Impression : www.inapolegraphique.com • Dépôt Légal : Juin 2008

Hôtel de Ville - Place de la Libération - 13830 ROQUEFORT-LA BEDOULE - Tél : 04 42 73 21 12

<http://www.roquefort-labedoule.fr>

Chers Concitoyens,

En travaillant pour le logement, l'économie, l'éducation, la sécurité, les transports ou l'aide à la personne, les élus de Roquefort-la Bédoule tentent d'améliorer le quotidien des Bédouleurs. Mais la qualité de vie c'est aussi s'épanouir en société dans un cadre environnemental agréable, c'est tisser des liens relationnels avec les autres personnes au sein d'un groupe ou d'une association, c'est trouver au cœur de notre village des activités culturelles et sportives adaptées et diversifiées. Ceci est particulièrement vrai avec l'arrivée de la belle saison, et c'est pourquoi j'ai décidé de consacrer cet Edito aux activités récréatives et de loisirs, qu'elles soient municipales ou associatives.

En ce qui concerne le sport, il faut souligner le dynamisme des sportifs Bédouleurs. Plus de 1000 licenciés profitent avec bonheur des nombreuses installations du complexe sportif. Après un stade récemment équipé d'une magnifique pelouse synthétique, c'est le revêtement des cours de tennis qui sera changé durant l'été 2011 pour créer une surface d'aspect similaire à de la terre battue.

Ce dynamisme se traduit bien évidemment par l'excellence sportive puisque quatre de nos clubs ont été récompensés dans des compétitions régionales voire nationales. C'est le cas pour le football, le handball, le rugby et le tennis. Nous félicitons les athlètes qui ont remporté ces titres avec brio et passion, ainsi que les dirigeants de clubs qui se dévouent à longueur d'année. Dans la même logique, la municipalité n'a pas ménagé ses efforts pour participer activement, comme chaque année, à la fête intercommunale du sport. Cet événement s'est déroulé à Carnoux au mois de mai et a été la vitrine sportive de nos clubs, pour la plus grande joie des participants.

Côté culture, les animations sont nombreuses. Conférences, concerts et théâtre ont ponctué la saison culturelle de la municipalité. Mais en ce printemps, ce sont aussi les écoles municipales de danse et de musique qui feront leur représentation au mois de juin. Ces deux spectacles de très grande qualité attirent un public très nombreux et mettent en valeur le talent de nos élèves danseuses et musiciens, sous la houlette bienveillante de leurs professeurs passionnés. Un véritable festival.

Les seniors et la jeunesse ne sont pas oubliés non plus, avec entre autres l'après-midi récréative offerte pour tous nos anciens, et un large panel de visites et animations éducatives dans le cadre scolaire et périscolaire pour les bambins de la commune. Je citerai par exemple la chasse aux œufs de Pâques, la visite du zoo de la Barben ou encore les spectacles des écoles qui ont ponctué avec succès le programme de l'activité jeunesse.

Enfin, avec l'été vient le moment de célébrer nos traditions, avec notamment la journée d'Antan, la fête de la St Jean et les fêtes de la Saint Eloi, organisées en partenariat avec le comité des fêtes. Cela nous permet de revivre un peu le passé agricole et industriel si riche de notre commune.

Toutes ces activités, qu'elles soient organisées par la municipalité, ou par les nombreuses associations, n'ont qu'un but : proposer à la population des moments ludiques et conviviaux, afin que vive et bouge notre beau village. Je tiens à remercier chaleureusement tous les élus, les agents municipaux et les innombrables bénévoles qui les organisent avec toujours la même passion.

Je vous souhaite une très belle saison estivale.

Jérôme ORGEAS

Maire de Roquefort La Bédoule

Vice-Président de la Communauté urbaine

Marseille Provence Métropole



Manifestations culturelles

Après la très agréable Soirée celtique avec Dirty old Tune, Evelyne Domanico, adjointe déléguée à la Culture, a proposé la pièce humoristique de Jean Jaque, "Un càcou et une cagole, le divorce" brillamment interprétée par Floriane Fréchet et Serge Gubern. Avec ce duo très singulier, cette séparation a pris des proportions extravagantes et hilarantes. Un divorce à la marseillaise qui nous a fait mourir de rire !

Les Seniors en fête

Le 24 mai dernier, les Seniors du village se sont retrouvés à l'occasion d'une après-midi récréative offerte par la Municipalité. Mireille Gebelin, adjointe aux affaires sociales avait joliment décoré la salle Malraux aux couleurs du printemps pour ce moment festif ponctué de dégustation de pâtisseries, de danses et de musique. José Suzoni, guitariste et chanteur extraordinaire, et Christian Ruiz, trompette renommée, ont ravi l'auditoire et enthousiasmé les convives.

Fête de la nature et de la cerise

Le 28 mai dernier, l'association des commerçants, des artisans et des professions libérales a organisé en partenariat avec la Municipalité, une très printanière manifestation intitulée "Fête de la nature et de la cerise".

Après avoir échangé toute la semaine précédente avec les élèves de l'école élémentaire dans le cadre de divers ateliers pédagogiques, l'association a transformé la place de la mairie en une scène grandeur nature dédiée à l'apiculture, aux produits naturels, aux fleurs et à l'agriculture de proximité... Des ateliers thématiques portant sur les panneaux solaires, les méthodes de compostage ont intéressé le public venu très nombreux à cette occasion.



Journée d'Antan

A quelques semaines des fêtes votives, le Comité des Fêtes et l'association Les Boulegaires ont organisé la deuxième édition de La Journée d'Antan.

Exposition portant sur "Les symboles de la Saint Eloi", chants et danses provençales, exposition d'animaux de la ferme, promenades en charrette, marché provençal, moutonnade... autant d'animations qui ont rythmé cette belle journée. Cette manifestation a permis aux «anciens» de se remémorer beaucoup de souvenirs, les nouveaux résidents du village ont pu quant à eux mesurer et apprécier la portée et le sens de ces traditions, mises à l'honneur dans les prochaines semaines.



Commémorations

Après la cérémonie de la Journée du Souvenir et des Héros de la Déportation le 23 avril dernier, les élus du Conseil Municipal, les autorités civiles et militaires et les associations patriotiques ont solennellement célébré le 66^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.



Après l'office religieux, la population et les autorités ont défilé de la place de la mairie à l'esplanade du Général de Gaulle. Particulièrement remarquable, une Jeep Willis portait les gerbes, escortée par la délégation de militaires de Carpiagne. Le maire Jérôme Orgeas a alors prononcé une émouvante allocution rendant hommage aux combattants et aux disparus de la Seconde Guerre mondiale. Après l'écoute du chant des partisans interprété par la Lyre Bédoulenne, Gérard Puech, président du Souvenir Français, a donné lecture du message du ministre de la défense et des anciens combattants, suivie du dépôt de gerbes de l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerres, de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et de la Municipalité, et de quelques fleurs par les enfants des écoles. Assisté de Mylène Puech, Diègue Florès, président de l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerres, a alors remis avec beaucoup d'émotion, la Croix du Combattant à Edouard Bidet, actuel doyen des adhérents de l'ACVG.

Chasse aux œufs de Pâques

A l'occasion des fêtes de Pâques, la Municipalité, sous la houlette de Jocelyne Bontoux, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance, avec les associations de parents d'élèves PEEP et FCPE, a organisé une grande chasse aux œufs.



Malgré une météo peu clémente, les enfants et leurs parents sont venus nombreux et très enthousiastes pour participer à cette 1^{ère} édition. Ateliers de maquillage et de décoration, différents parcours en fonction de l'âge des participants, friandises en chocolat... tous les "ingrédients" étaient réunis pour que les enfants gardent un beau souvenir de cette fête de Pâques, clôturée par un tirage au sort qui a permis à un enfant de chaque catégorie de gagner un énorme œuf en chocolat !

La tradition du Carnaval

Le jour des vacances de Pâques, à l'occasion du traditionnel carnaval, les enseignants et de nombreux parents ont accompagné les élèves de l'école élémentaire superbement costumés.

Au son des coups de sifflet, des percussions improvisées et au rythme des fifres et tambours, le défilé accompagnait Caramantran, installé majestueusement sur une charrette tirée par les ânes de José Dettori, Christian Lazzati, Robert Bigot et Jean-Marc Biondi. Après beaucoup de rires, de cacophonie et de chants, le cortège a emprunté les rues principales du village, pour se rendre sur la place des Micocouliers afin de juger Caramantran, coupable de tous les maux de l'année, et le brûler comme il se doit.



Un grand bravo aux enfants, aux enseignants et aux habitants de la commune pour s'être spontanément joints à cette fête.

Les maternelles : sortie spectaculaire au zoo de la Barben

Le 12 mai était une date très attendue par les élèves de l'Ecole Maternelle car ils sont tous partis (Petits et Grands) visiter le zoo de la Barben.

Pour certains, il s'agissait de leur première expédition, ils n'avaient jamais pris le car. Un encadrement des plus complets (un adulte pour trois enfants), une météo des plus clémentes, des animaux que l'on ne rencontre qu'au zoo ont suffi pour que la journée soit une grande réussite. Il n'a pas fallu moins de 4 autobus pour déplacer tout ce petit monde. Prévue depuis le vote du budget de la caisse des écoles au mois de mars, les enfants impatients ont bien eu le temps de préparer ce voyage dans diverses disciplines telles que les sciences, les arts visuels et même l'Education physique et sportive. Les parents d'élèves quant à eux auront le bonheur d'assister le 18 juin prochain à un spectacle sur le thème des animaux et de la nature.



Randonnée VTT "La Provençale"

Le 1^{er} mai dernier, à l'occasion de la 13^{ème} édition de la course VTT "La Provençale", quelques 200 vététistes amateurs se sont retrouvés sur la place de la mairie pour prendre les départs des 10, 20, 30, 40 ou 50 km.

Jean-Paul Hery, le traceur de l'Avenir Cycliste Bédoulen, a "concocté", dans nos belles collines, des petits tracés techniques, pour tous les niveaux, mais aussi des passages "balades" permettant d'admirer le paysage.

A l'arrivée était servie une fabuleuse Pasta Party où chacun a pu échanger son expérience dans une belle convivialité.

Le maire Jérôme Orgeas et Jean-Marc Caboni, adjoint au Sport et à la Jeunesse, entouraient Michel Raber, Président de l'ACB pour la remise des récompenses :

- à Ryan Bartolomeo du VTT Toulon, 7 ans, le plus jeune biker,
- au club vététiste de Peypin, les plus nombreux,
- à Benoît Di Pizzo du Maine et Loir, le plus éloigné

Bravo et merci à tous les bénévoles, les traceurs, les membres du Comité Directeur de l'A.C.B., ainsi qu'aux membres du C.C.F.F, et à l'équipe des cibistes de La Ciotat, pour leur aide.



Minimes du RCCB : Champion départemental



Après une saison exceptionnelle sous forme de tournois à 3 ou 4 (29 victoires, 1 match nul et aucune défaite contre des équipes de la région), le Rugby Cassis Carnoux la Bédoule a souhaité participer au tournoi, organisé par le club de Chateaufort, le 7 mai dernier.

A cette occasion, les minimes du RCCB sont devenus Champions Départemental à 12 pour la première fois de leur jeune histoire. Après avoir commencé par un match nul très tendu 0 à 0 contre une équipe de Marseille/Huveaune bien renforcée, les minimes ont remporté le tournoi, ramenant par la même occasion le bouclier du challenge "Henri Mounier", premier trophée du RCCB.

Le concours du Maire de la Boule Amicale



Le 14 mai dernier, la Boule Amicale a organisé comme chaque année le concours du Maire.

Quarante et une "doublettes" (six de plus que l'an dernier) s'étaient réunies sur le boulodrome Manfredi. Ce sont deux équipes de Marseille qui ont reçu des mains du Maire Jérôme Orgeas et de Jean-Marc Caboni, adjoint à la Jeunesse et aux Sports, les coupes des vainqueurs et des finalistes.

A noter que la meilleure équipe bédoulenne, composée de Gérard Fanti et d'Armand Pellissier, a atteint les quarts de finale.

Bravo à l'ensemble des acteurs, un grand merci au Président Didier Pellissier pour son dévouement et à l'ensemble des bénévoles du club.

Le FCRB ramène la Coupe

Lors du week-end de Pâques, les Débutants U9 et les Poussins U11 du Football Club de Roquefort-La Bédoule se sont déplacés au Boulou (66) pour participer à un Tournoi International, regroupant 88 équipes en 4 catégories.



Partis pour gagner, nos jeunes pousses ont remporté tous leurs matches : Ali, Charles, Emeric, Lahcen, Olivier et Zachari ont su allier chevauchées en dribble, jeu en triangle à 2 touches de balle et une très grande maîtrise dans la vision du jeu. Résultat : ils sont sortis vainqueurs du tournoi : 6 matches joués/6 matches gagnés.

Quant aux U11, ils reviennent vainqueurs de leur catégorie après une qualification difficile en demi finale. Lors de la dernière rencontre, Noah, Jolan, Maxence, Adrien, Walid, Iliess, Lucas, Vincent, Alexandre, Marwan, Benjamin et Jules ont joué le suspens jusqu'à 4 minutes du coup de sifflet final pour marquer le but décisif de la victoire et ramener la Coupe à Roquefort-La Bédoule.

Evidemment, tous sont prêts à repartir la saison prochaine.

Bravo également aux éducateurs Adrien Combarel et Marcel Greco, aidés de leurs acolytes Emmanuel et Thierry sans oublier le cameraman Jérôme.

Tennis et le Grand Prix des Jeunes 2011

Du 16 avril au 1^{er} mai, le TCRB a organisé, en partenariat avec la Municipalité, son traditionnel tournoi de printemps "Le Grand Prix des Jeunes" au Complexe Sportif de La Bédoule.

Comme l'année dernière, le tournoi a rassemblé 215 joueuses et joueurs répartis en 10 catégories sur 27 clubs du département et a organisé environ 210 matchs et consolantes.

Avant la remise des récompenses en présence de Bernard Tassarò, Président du TCRB, du maire Jérôme Orgeas et de l'adjoint aux sports, Jean-Marc Caboni, Hervé Tassarò, l'entraîneur du Club, a tenu à souligner l'extraordinaire qualité de jeu et l'éthique des participants qui ont joué avec beaucoup de respect.



Le TCRB a été à l'honneur :

- **Consolante 10 ans Garçon :**
Vainqueur : **Tony D'AMBROSIO**
- **Consolante 11/12 ans Garçons :**
Vainqueur : **Sasha BILLARD**
- **12 ans Garçon :**
Demi-finaliste : **Bastien TASSARO**
- **13/14 ans Filles :**
Vainqueur : **Alexia MIGUET**

Théâtre avec "Kilt ou double"

Les Tréteaux de Carnoux interpréteront "KILT OU DOUBLE" une comédie de Patrick Stephan sur une mise en scène de Tony Tumayan.

Que de problèmes pour William, le majordome du château de Lady Gladys Mackintosh ! Entre le neveu de sa patronne qui fait croire à sa compagne qu'il est le propriétaire du château, des locataires très originaux et une bombe telle que sa petite amie Jane, il a fort à faire ! Il devra également déjouer de sinistres projets immobiliers et réparer les bêtises de tout le monde. Il est rusé mais il ne sait pourtant pas ce qui l'attend...

*Samedi 11 juin
21 heures
Salle André Malraux*

*Droits d'entrée : 10 euros
Possibilité de réserver en
mairie*



Mardi 21 Juin, à l'occasion de la 30^{ème} édition de la Fête de la Musique, la musique investira le village à partir de 19h avec une programmation éclectique où chacun trouvera son bonheur musical !

Devant la mairie

- De 19h00 à 21h00 : Spectacle variétés avec Marion Dorso
- De 21h00 à 23h00 : Cartoon Show

Spectacle ambulant entre la Mairie et la Place du Marché

- De 20h00 à 21h00 : Les Déjantés de la Rue

Sur la place du marché

- De 20h30 à 23h00 : Viracocha, une musique sud latino venue de la Cordillère des Andes

Fête Nationale

Le Jeudi 14 juillet, à l'occasion de la Fête Nationale, toute la population est invitée à participer aux diverses cérémonies et festivités.



- 11h15 : Défilé de la Mairie vers le Monument aux Morts et cérémonie officielle - Esplanade du Général de Gaulle
- 12h00 : Apéritif offert à la population par la Municipalité - Place de la Mairie
- 21h00 : Distribution gratuite des lampions - Retraite aux flambeaux en musique
- 22h00 : Feu d'artifice son et lumière offert à la population par la Municipalité - parking André Malraux
- 22h30 : Grand bal sur la Place de la Mairie

Forum des Associations

Le prochain Forum des Associations se tiendra
le samedi 10 septembre de 10h00 à 18h00 à la Salle André Malraux

Fêtes votives : le programme des festivités

organisées par le Comité des Fêtes



Vendredi 24 Juin :

Feu de la Saint Jean au hameau de Roquefort

- 18h30 : Ouverture de l'espace restauration : grillades organisées par le Comité des Fêtes
- 19h00 : Messe de la Saint Jean en l'église Saint Jean-Baptiste de Roquefort
- 20h00 : Vin d'honneur offert par la cave coopérative "Les vigneron de Roquefort la Bédoule" suivi de grillades
- 20h30 : Danses folkloriques
- 21h30 : Embrasement du bûcher



Vendredi 1^{er} juillet :

Remise des Emblèmes au hameau de Roquefort

- 19h30 : Bénédiction des Emblèmes
- 20h00 : Vin d'honneur offert à la population par la Municipalité

Samedi 2 juillet :

- à partir de 16h00 : Baby foot géant sur la place de la mairie

Jeudi 7 juillet :

Aubades aux entreprises

Samedi 9 juillet :

- Toute la matinée : Aubades à la population
- 21h30 : Bal sur la place de la mairie

Dimanche 10 juillet :

Fête de la Saint Eloi

- 9h30 : Arrivée du Saint
- 10h00 : Messe en Lengo Nostro, avec la bénédiction de l'âne, célébrée en l'église Sainte Roseline
- 11h00 : Cavalcade, défilé des chars fleuris
- 12h00 : Apéritif offert à la population sur la place de la mairie, animé par les Fifres et Tambours
- 14h00 : Banquet des Charretiers, Salle Malraux, ouvert à tous, sur réservation auprès du Comité des Fêtes
- 19h00 : Retour des Emblèmes au son des fifres et tambours à l'église Sainte Roseline

Lundi 11 juillet :

Pique-nique sous les pins.

- à partir de 19h00 : Verre de l'amitié offert par le Comité des Fêtes

Toute la population est invitée à se joindre à ce convivial pique-nique organisé sous les pins à proximité du centre de secours. Chacun apporte repas, table, chaises et bonne humeur...

Dimanche 17 juillet :

Soirée de clôture

- 20h30 : Cour de l'école Paul Eluard – Sur réservation auprès du Comité des Fêtes



Nos jeunes en vacances

Dans le cadre des vacances estivales, la Municipalité propose de nombreuses activités au sein de ses trois centres d'accueil.

Le Centre municipal de Loisirs, pour les 3 - 10 ans



Du 4 juillet au 2 septembre 2011, le CML propose des activités sur des thématiques très variées : le cirque, les couleurs, la ferme, le Far West... Des sorties plage, à l'accrobranche et au parc éco nature de Peypin, au Kiddy Parc et à la vallée de Saint Pons..., et la baignade en piscine au centre, encadrée par un surveillant de baignade diplômé.

Inscription jusqu'au 1^{er} juillet 2011 en mairie.

Les inscriptions des enfants de moins de 4 ans sont soumises à dérogation. La demande doit être adressée en mairie auprès du Service Enfance Jeunesse.

Le Club des Jeunes, pour les 11 - 13 ans

Du 4 au 29 juillet 2011, le Club des Jeunes propose des activités sportives (bouée, piscine, trampoline, paint-ball...), des activités culturelles, des sorties telles que le Musée océanographique de Monaco, des baignades spécifiques à la tranche d'âge des 11 - 13 ans.

Inscription jusqu'au 1^{er} juillet 2011 en mairie.

Le Club des Jeunes est fermé au mois d'août.

Le Carrefour Jeunes, pour les 14 - 17 ans

Du 4 au 29 juillet 2011, le Carrefour Jeunes propose des activités sportives (bouée, voile, escalade, paint-ball...), des activités culturelles, des sorties telles que Aqualand ou OK Corral, des baignades spécifiques à la tranche d'âge des 14 - 17 ans.

Inscription jusqu'au 1^{er} juillet 2011 au Carrefour Jeunes (9 avenue Ghirardelli) auprès des animateurs les mercredis après-midis (sauf le 1^{er} juin) et les mardis de 17h00 à 19h00.

Le Carrefour Jeunes est fermé au mois d'août.



Rentrée scolaire 2011/2012 : inscriptions et réinscriptions pour les Transports scolaires

Les parents des élèves qui fréquenteront à la rentrée de septembre les établissements scolaires d'Aubagne, Cassis, Carnoux, La Ciotat, Marseille ou Roquefort la Bédoule (service intérieur), sont invités à venir inscrire ou réinscrire leur enfants en mairie à partir du début du mois de juillet.

Ils sont venus d'ailleurs...

Notre village, à vocation agricole jusqu'en 1834, début de l'ère industrielle, a été pendant longtemps très peu peuplé. En 1820, on comptait moins de 500 habitants et l'habitat était très dispersé.

C'est le développement industriel du village qui attira beaucoup de personnes extérieures et notamment de nombreux étrangers. En 1861, sur les 540 habitants, la population étrangère s'établissait environ à 3,5% (soit 19 personnes). Elle se développa par la suite au fil des années en fonction et en raison de l'évolution industrielle du village.

En 1880 arrivèrent des familles entières, qui augmentèrent substantiellement le pourcentage de population étrangère. En effet, en 1896, il y avait 789 hommes et 538 femmes dont 399 hommes étrangers et 187 femmes étrangères, soit 44 % d'étrangers pour atteindre 68% en 1933.

La loi d'Août 1893 obligea les étrangers à remplir une fiche d'immatriculation, grâce à laquelle on peut connaître avec précision l'évolution de la population. En 1899, on note 321 immatriculations, 424 en 1900 et 305 en 1903, 441 en 1907. De 1893 à 1935, ce sont précisément 7150 étrangers qui ont travaillé au village.

La Première Guerre mondiale fit chuter ce nombre. L'après-guerre fut une période de renouveau pour l'industrie. Mais dès 1926, la crise industrielle inversa les chiffres de l'immigration ; on relève alors seulement 305 immatriculations de 1924 à 1935.

En 1911, on compte 60 % d'Italiens, quelques Turcs et peu d'Espagnols. Entre 1924 et 1927, 81 % des migrants sont Italiens auxquels il faut ajouter les Italiens nés au village (7,7%), quelques Espagnols (3,6%), des Turcs puis des Arméniens pour 1 %, des Maltais et des Russes pour 1 %, des Portugais et des Serbes pour 0,5%.

Les Italiens venaient principalement d'Emilie, Romagne, Sardaigne et Piémont, peu de Toscane et de Lombardie.

En 1946, on recensait au village 538 actifs dont 393 étrangers, 584 non-actifs, femmes enfants, vieillards ; 145 femmes travaillaient dans l'agriculture.

La baisse de l'activité industrielle oblige la population à quitter peu à peu le village.

Nos rues portent leur nom

Jean Aicard.
Toulon 1848-1921.
Membre de l'académie française, il est l'auteur de "Maurin des Maures".
Une rue du lotissement des Rouvières.

Louis Clérambault.
Paris 1676-1749.
Compositeur pour orgues et clavecin
Une rue du lotissement des Caniers.

Journées du Patrimoine

A l'occasion des Journées du Patrimoine, organisées les 17 et 18 septembre prochains, une exposition sur le thème des collectionneurs vous sera proposée.

Dans le cadre de la préparation de cette manifestation, il est fait appel à tous les collectionneurs qui souhaitent exposer leurs objets. L'occasion de faire des échanges et peut-être de nouvelles découvertes.

Merci de laisser vos coordonnées au 04 42 73 21 12

Finances : un budget 2011 responsable et ambitieux

Avec un peu de retard par rapport aux autres années, le conseil s'est penché le lundi 11 avril 2011 sur le budget communal. Ce document essentiel pour la vie de la commune fixe le niveau des recettes et des dépenses pour l'exercice.

■ Les recettes sont composées de dotations servies par les institutions nationales, régionales et départementales (Etat, Communauté Urbaine, Département, Caisse d'allocation familiale etc...) celles-ci sont calculées en fonction de la taille de la commune, de son nombre d'habitants, des efforts faits dans le domaine de la jeunesse, le niveau de ces recettes est donc connu avant le vote du budget, cela représente près de 30% des ressources.

■ Une autre composante majeure des recettes sont les impôts locaux Une partie des avis d'imposition que vous payez en fin d'année est donc directement impactée par le vote des taux communaux. Cette année nous avons pris la décision d'augmenter légèrement le taux des trois taxes (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties), cette augmentation sera de 2% les nouveaux taux seront donc les suivants :

Taxes	Anciens taux	Taux proposés	Surcoût pour une valeur locative moyenne
T.H.	14,79	15,09	20,00 €
T.F.B.	16,48	16,81	12,00 €
T.F.N.B.	28,71	29,28	Non significatif

Les surcoûts mentionnés ci-dessus tiennent compte également de l'augmentation des bases de 2% votée par le parlement.

Pourquoi augmenter les taux d'imposition ? Non seulement pour payer les dépenses courantes, mais également pour financer en partie le programme d'investissement de l'année 2011.

Section	Dépenses €	Recettes €
Fonctionnement	4 625 641,84	4 625 641,84
Investissement	4 161 909,53	4 161 909,53
TOTAL	8 787 551,37	8 787 551,37

■ Notre budget 2011, une fois n'est pas coutume, est pratiquement aussi important en investissement qu'en fonctionnement.

■ Les principales opérations qui seront engagées en 2011 sont :

Opérations	Montant
• Travaux forestiers	17 588,00 €
• Extension école maternelle • Entretien Crèche • Entretien Carrefour jeunes • Mise en conformité du Centre André Malraux • Travaux de bâtiments divers	1 583 724,94 €
• Mise en place de la vidéo protection • Eclairage public Chemin des Caniers et travaux neufs d'éclairage public dans divers quartiers	899 742,85 €
• Achat de logiciel • Achat de mobilier • Achat de matériel informatique pour l'école et les services administratifs • Acquisition de matériels divers • Acquisition de terrains (bois et forêts)	132 230,28 €
• Rénovation de 2 courts de tennis	55 000,00 €
Travaux sur le réseau pluvial	10 000,00 €
TOTAL	2 698 286,07 €

La différence avec les crédits inscrits représente les restes à réaliser des programmes des années antérieures.

■ Les principales sources de financement de ces nouveaux investissements sont, l'épargne réalisée par la commune sur le budget de fonctionnement pour 576 000 €, les subventions de divers horizons (Réserve parlementaire, Etat, Département) pour 579 000 €, la dotation aux amortissements ou autrement dit «l'épargne obligatoire» pour 79 000 €, le fonds de compensation de la TVA c'est à dire le remboursement par l'Etat de la TVA que nous avons payée sur nos investissements des années précédentes, pour 127 000 € et enfin l'emprunt pour 1 000 000 € afin de ne pas faire supporter le poids de ce programme d'investissement ambitieux par un seul exercice.

L'emprunt

Cet emprunt paraît important pour une commune de notre taille, cependant la charge annuelle de la dette qui en 2010 était de 266 000 €, sera légèrement supérieure en 2012 (environ 320 000 €) et retrouvera un niveau inférieur dès 2013 compte tenu de la clôture d'emprunts anciens. Cette charge sera de 260 000 € en 2013, 220 000 € en 2014 et surtout 170 000 € en 2015. Cette diminution nous laisse une capacité d'endettement non négligeable pour réaliser de nouveaux investissements nécessaires à la vie de notre commune.

Jean-Marc Caboni



Huitième Adjoint délégué
au Sport, à la Jeunesse et
au Carrefour jeunes

Parlez nous de vous ?

J'ai vu le jour à Marseille au début de l'année 1960, dans une grande famille d'ouvriers et d'horticulteurs. C'est dans cette ville que j'ai effectué l'ensemble de mes études, notamment dans le domaine scientifique. Trente trois ans plus tard, je m'installais en famille à Roquefort-La Bédoule.

Je suis marié et papa d'un grand garçon.

Sur le plan professionnel, je suis ingénieur principal et fais partie de la fonction publique territoriale.

Qu'est ce qui vous a conduit à participer à la vie municipale ?

Dès mon arrivée dans la commune, je me suis investi rapidement dans le tissu associatif sportif local et intercommunal. C'est dans ce contexte que j'ai rencontré, en 1994, Daniel Bussière, alors Adjoint aux Sports. Au fil des années, il m'a donné inconsciemment le virus de l'action municipale. Puis, début 2001, Francis Giraud m'a demandé de le rejoindre. Je fus très sensible à sa demande mais ce n'est qu'en 2008 que je pris la décision de m'engager à ses côtés.

Elu donc depuis 2008, en charge de la Jeunesse et des Sports, comment avez-vous abordé la mandature ?

Très ému de la confiance de Monsieur Giraud et des « anciens élus », j'ai abordé la mandature avec l'appréhension de l'inconnu mais aussi avec l'envie d'engagements dans la gestion municipale. Faisant du sport depuis l'âge de 7 ans, je me suis retrouvé nommé, en toute logique, Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse et aux Sports. Délégation très prenante, j'ai quand même eu la chance d'avoir Daniel Bussière à mes côtés pendant la première année pour m'accompagner et me mettre le pied à l'étrier. Deuxième temps fort en septembre 2009, lorsque Jérôme Orgeas, élu Maire, a souhaité me nommer Adjoint. Au-delà de tout, un point essentiel : cet engagement ne fut possible que grâce au soutien de ma famille, depuis le premier jour.

Quels sont vos projets ?

Le rôle d'un Adjoint à la Jeunesse et aux Sports est d'être à l'écoute des associations sportives et de la population et d'évaluer au mieux leurs besoins et leurs attentes en rapport avec cette délégation. Il est important pour moi de prendre les décisions les plus justes et les plus efficaces afin d'apporter les réponses les plus harmonieuses.

Les projets sont nombreux, il faut faire des choix.

- Au niveau des infrastructures, il est nécessaire d'apporter des améliorations aux équipements et de les maintenir en état de fonctionnement et en toute sécurité (stade municipal du Baou Redon, courts de tennis, aménagement du gymnase, construction d'un Dojo),
- Garder un lien étroit avec l'ensemble des associations sportives, promouvoir leurs activités vis-à-vis de la population (forum des associations), favoriser leur fonctionnement au quotidien,
- Dynamiser le sport au sein du village en améliorant ou pérennisant les événements existants (Ronde des Vignes, Provence Vintage, Fête du Sport), ou bien en créant de nouvelles manifestations (Journée Pétanque pour tous),
- Favoriser les activités sportives et les animations pour la Jeunesse telles que les stages sportifs d'été, les camps de vacances, les activités et sorties à thèmes, les sorties de ski...

Elections



POUR POUVOIR VOTER, IL FAUT :

- être inscrit sur les listes électorales,
- être âgé d'au moins 18 ans,
- être de nationalité française,
- jouir de ses droits civils et politiques.

L'inscription est volontaire, sauf pour les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans qui relèvent d'une procédure d'inscription d'office.

EN CAS DE CHANGEMENT DE COMMUNE

Comment s'inscrire ?

Se faire inscrire à la mairie en remplissant un imprimé spécifique.

L'inscription sur la liste électorale peut être effectuée personnellement ou par un tiers muni d'une procuration.

Pièces justificatives à fournir :

- carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- justificatif de domicile datant de moins de trois mois (EDF ou France Telecom - téléphone fixe- ou quittance de loyer officielle) avec nom et prénom du demandeur et adresse à ROQUEFORT LA BEDOULE ou un justificatif de paiement des impôts locaux depuis plus de 5 ans,
- attestation d'hébergement lorsque le justificatif est au nom d'un parent ou livret de famille si le justificatif est au nom d'un seul époux
- si l'attestation d'hébergement est établie par un ami, elle doit être complétée par un justificatif établissant la preuve de l'attache avec la commune (quittance)
- si l'intéressé a acquis la nationalité française, il doit également présenter un certificat de nationalité ou le décret de naturalisation

Quand s'inscrire ?

- Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais l'intéressé ne pourra voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante, après la révision annuelle des listes électorales.

La mairie se charge de la procédure de radiation des listes sur lesquelles l'électeur était inscrit auparavant.

INSCRIPTIONS D'OFFICE DES JEUNES DE 18 ANS

Sont concernées par l'inscription d'office les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars de l'année en cours et le 28 (ou 29) février de l'année suivante.

Mode d'inscription

Les jeunes majeurs sont inscrits sans faire de demande individuelle sur les listes électorales de leur commune de résidence, lors des opérations de révision annuelle.

Procédure

La commission administrative procède aux inscriptions en utilisant les informations fournies par l'INSEE et en vérifiant si les conditions sont réunies (identité, domicile, nationalité...). Attention, toute personne inscrite automatiquement ne reçoit pas de notification de son inscription.

Précautions à prendre

Les fichiers des jeunes de 18 ans pouvant actuellement être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de sa mairie pour vérifier si l'inscription est effectuée.

CHANGEMENT D'ADRESSE SUR LA COMMUNE OU D'ETAT CIVIL

Les changements d'adresse peuvent être effectués à la demande des administrés sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif du nouveau domicile.

Conséquences si cette démarche n'est pas effectuée :

- non réception des cartes d'électeurs à partir du 1^{er} mars 2012
et
- non réception de la propagande électorale envoyée par les services de la Préfecture

Les changements d'état civil (mariage, divorce...) peuvent également être effectués, sur demande des administrés sur présentation de justificatif.

Concours des Maisons fleuries

La Municipalité remercie tous les participants au Concours des Maisons fleuries. Un jury composé d'élus de la commune et des services techniques en charge des espaces verts visitera prochainement les jardins afin de récompenser les plus méritants. Les résultats seront communiqués dans le prochain bulletin municipal.

Passage à la télévision numérique



A compter du 5 juillet 2011, le département des Bouches du Rhône passera à la télévision tout numérique.

Ainsi, les téléspectateurs de la commune qui regardent la télévision par une antenne râteau ou d'intérieur devront, s'ils ne l'ont déjà fait, adapter au numérique leur installation de télévision avant le 5 juillet 2011.

France Télé Numérique est votre interlocuteur tout au long de cette transition et met notamment à votre disposition :

- un centre d'appels : le 0 970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h00 à 21h00). Il permet à chacun de faire un diagnostic avec les télé conseillers et d'avoir une réponse adaptée en fonction de sa situation personnelle.
- un site internet : <http://www.tousaunumerique.fr> qui permet d'accéder à toutes les informations sur ce sujet.
- des aides financières à l'équipement.
- un dispositif d'aide personnalisée : un accompagnement technique et humain pour les foyers âgés ou handicapés.

Cette aide au branchement et à la mémorisation des chaînes est entièrement financée par l'Etat. Elle est gratuite pour les bénéficiaires.

Les différents modes de réception de la TNT

Vous pouvez recevoir la TNT, la télévision numérique, par :

■ Par une antenne râteau

- si vous êtes dans une région couverte par la TNT
- et si vous disposez d'un équipement adapté.

Dans la plupart des cas, votre antenne est prête pour la TNT. Cependant, dans certains cas, il peut être nécessaire de la modifier ou d'en changer l'orientation. Les antennistes peuvent vous conseiller. De nombreux téléviseurs récents et tous les téléviseurs vendus depuis le 5 mars 2008 contiennent un adaptateur TNT intégré. Ils sont donc automatiquement adaptés à la réception TNT hertzienne gratuite.

Pour les autres, il suffit de brancher un adaptateur TNT sur la Prise péritel de votre téléviseur. Ces adaptateurs s'achètent chez n'importe quel distributeur. En aucun cas, vous n'êtes obligé de changer de poste de télévision pour recevoir la télévision numérique.

■ Par le satellite

- Si vous êtes dans une zone non encore couverte par la TNT
- Si vous disposez déjà d'une parabole pour recevoir les chaînes nationales en analogique

Vous pouvez bénéficier des chaînes numériques gratuites de la TNT en vous équipant d'un pack pour la réception gratuite de la TNT par satellite que vous trouverez chez n'importe quel distributeur.

Deux offres existent, FRANSAT et TNTSAT.

■ Par le câble

Si vous êtes raccordé à un réseau câblé, vous avez normalement accès aux chaînes gratuites (sans abonnement) de la TNT. C'est une obligation qui est faite à tous les opérateurs de réseaux câblés.

■ Par la ligne téléphonique ADSL

Si vous êtes abonné à une offre "Triple play" pour l'accès à Internet et le téléphone, vous pouvez, sous certaines conditions, recevoir la télévision en numérique en raccordant votre téléviseur au boîtier (Box) installé par votre fournisseur d'accès.

Etat civil

Carnet rose

- . CONRAD Ethan
- . PETIT Sandro
- . CONVERSET Lilou
- . ROZAS Liam
- . CASA Gael
- . GENEAU Nola
- . BOUKHENIFRA Kamil
- . BONINO Gabin
- . PITAVAL Téo
- . FÉDÈLE Laure

Carnet blanc

- . BINDER Gérard et BERNARD Laurence
- . COLLIARD Paul et COLIN Sylviane
- . FERRER Sébastien et BRULLON Magali
- . IBBA Lucien et GOUBEL Gisèle
- . BEN SAAD Tawfik et BOUFROUKH Fadila

Ils nous ont quittés

- . PRUVOT Marie BONAUD
- . AZERRAD Georgette SEBBAG
- . THIRION Fernande D'HONNEUR
- . BENTOLILA Yolande VILLANI
- . RAFFI Jean
- . SIBERCHICOT Marcel
- . CUCCHI Angelo
- . CHECCAGLINI Zémire MICHANGELI
- . REGERAU André
- . ANDRÈS Camille
- . BRAULT Christiane FAESSEL
- . AKNINE Bacca KHALIFA
- . GIACOMONI Anna CHABERT
- . CHABERT Claire DE LAUTHIER D'AUBENAS

Tribune des Elus de l'opposition

■ 1 zeste de discrimination, 1 cuillère à café de clientélisme, 1 cuillère à dessert de censure, 1 cuillère à soupe du peu de respect de l'élu donc des électeurs, voilà le cocktail proposé par la Municipalité !!! Nous ne partageons pas cette cuisine. Patience...2014...

Michel ACREMENT, Nathalie NAISSANT, Le nouvel Elan

■ La municipalité n'a pas de politique d'aménagement du village. Le projet du centre ville reste au point mort. L'intégration dans le paysage des différents programmes de la plaine du Caire n'est pas très visible ... contrairement aux bâtiments! Les modifications routières réalisées n'améliorent en rien la circulation et la sécurité, alors que certains endroits restent vraiment dangereux. La traversée des poids-lourds demeure un problème crucial. Quand ces problèmes seront-ils traités réellement ?

Gérard MURATORIO, Sylvie ALBUQUERQUE, Alain TARRINI, Gauche Avenir

■ Le nouveau conseil général à vu un évènement Le groupe UMP – Nouveau centre Mr Ghiberti (suppléante Delphine Mansion) a proposé la suppression de l'aide du CG aux chômeurs. La majorité de gauche a repoussé ce projet de droite anti social. Fin d'un scandale ? Des terrains de roquefort ont été depuis plusieurs mois un lieu de décharge avec des centaines de camions inconfortant nos concitoyens pour le plus grand profit parait-il du ou des possesseurs des terrains. La Mairie a-t-elle enfin décidé l'arrêt ?

Gérard FANTI, Liste Citoyenne Laïque et Antilibérale

THÉÂTRE

KILT OU DOUBLE

SAMEDI 11 JUIN

21 HEURES • Salle André Malraux

Droits d'entrée : 10 euros
Possibilité de réserver en mairie



21 juin Fête
2011 de la
musique

30^e
édition

Devant la mairie

- De 19h00 à 21h00 : Spectacle variétés avec Marion Dorso
- De 21h00 à 23h00 : Cartoon Show

Spectacle ambulant entre la Mairie et la Place du Marché

- De 20h00 à 21h00 : Les Déjantés de la Rue

Sur la place du marché

- De 20h30 à 23h00 : Viracocha, une musique sud latino venue de la Cordillère des Andes